



Bâtir ensemble des communautés plus fortes

613-731-1182

## POLICE D'ASSURANCE LOCATAIRES



Pourquoi ai-je besoin d'une assurance?  
Combien ça coûte?  
Où puis-je l'acheter?  
Protection contre les incendies

www.och-lco.ca



### Pourquoi s'assurer?

- La responsabilité de tout dommage qui se produit dans votre domicile vous revient à moins qu'il soit possible de prouver la négligence du propriétaire
- Chaque année, les locataires des communautés de Logement Communautaire d'Ottawa (LCO) perdent des effets personnels de valeur à cause d'un incendie. Sans assurance, le remplacement de vos objets perdus ou les réparations de votre propriété pourraient vous coûter des centaines, voire des milliers de dollars!
- En vous procurant une police d'assurance locataire, vous vous protégez ainsi que votre famille en cas d'incendie, de vol ou de dégât d'eau qui endommage vos biens. Ce genre de police vous protège également si vous causez des dommages à la propriété d'autrui

### Politique d'assurance des locataires de LCO – mars 2014

En mars 2014, LCO a adopté une politique qui demande à tous les nouveaux locataires et ceux qui changent de logement de LCO de montrer une preuve d'assurance avant de signer le bail et d'emménager. Le bail exige également une confirmation annuelle de l'assurance.

### Combien ça coûte?

Un forfait d'assurance peut coûter de 180,60 \$ à 400 \$/année ou de 0,49 \$ à 1,50 \$ par jour. Les coûts varient en fonction de la compagnie d'assurances et du type de police d'assurance. Les polices offrent généralement de 10 000 \$ à 30 000 \$ pour le contenu du logement et jusqu'à un million de dollars pour responsabilité civile. Si vous êtes un aîné ou un non-fumeur, vous pourriez être admissible à une réduction.

### Je reçois des prestations d'Ontario au travail ou du POSPH?

Il est possible que vous puissiez inclure vos frais d'assurance dans votre allocation-logement versée par Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Communiquez avec eux pour confirmer.

**Vos frais d'assurance pourraient être entièrement couverts!**

### Programme d'assurance locataire de la SSL

Ce programme offre une assurance aux résidents des logements sociaux de l'Ontario. Vous pouvez obtenir une protection pour 0,49 \$ par jour, c'est-à-dire 180,60 \$ par année. Il existe diverses options de protection et de paiement, dont un régime de paiements mensuels. Vous n'avez pas de documents à remplir.

Information ou une demande en ligne: [www.tenant.hscorp.ca](http://www.tenant.hscorp.ca) (anglais seulement) ou composez le 1-866-940-5111.

Remarque : le Programme d'assurance locataire de la SSL n'est pas un produit de LCO. LCO ne reçoit aucune indemnisation ou rémunération du Programme d'assurance locataire de la SSL.

### Plus d'information

Le Bureau d'assurance du Canada peut répondre aux questions au sujet de l'assurance locataire. Cependant, il ne donne pas de prix de police d'assurance. [consumercentre@ibc.ca](mailto:consumercentre@ibc.ca) [www.ibr.ca](http://www.ibr.ca) ou par téléphone: 1-800-387-2880

Insurance Canada a de l'information utile au sujet de ce que vous devriez savoir avant d'acheter une police d'assurance. Son site Web comprend un répertoire des fournisseurs d'assurance et peut également donner des prix de police d'assurance. [www.insurance-canada.ca](http://www.insurance-canada.ca)

Pour obtenir une liste des fournisseurs d'assurance dans votre région, consultez les Pages jaunes.

### Protection contre les incendies

#### SAVIEZ-VOUS QUE?

**La majorité des incendies qui se produisent dans les immeubles de LCO sont causés par des accidents de cuisine, la négligence des fumeurs et des chandelles renversées?**

Voici quelques conseils de sécurité :

- Vérifiez régulièrement votre détecteur de fumée/monoxide de carbone et remplacez les piles, au besoin.
- Ne laissez pas la cuisinière en marche sans surveillance.
- Utilisez une friteuse au lieu d'une poêle à frire.
- N'utilisez pas de l'eau pour éteindre un incendie de graisse ou d'huile. Cela ne fait qu'accélérer la propagation des flammes.
- Étouffez le feu en mettant un couvercle sur le chaudron – gardez le couvercle à portée de main lorsque vous cuisinez. Éteignez le brûleur.
- Gardez un extincteur près de la cuisine.

[www.firesafetycouncil.com](http://www.firesafetycouncil.com)

### Détecteurs de fumée/monoxide de carbone



Vérifiez chaque mois que vos détecteurs de fumée/monoxide de carbone fonctionnent. Si vous n'avez pas été à la maison pendant plus de 7 jours, vérifiez votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton de test afin de vous assurer qu'il fonctionne.

**Si votre détecteur de fumée ne fonctionne pas ou que les piles doivent être remplacées, téléphonez immédiatement avec LCO au 613-731-1182.**

**Il est contraire à la loi de désactiver un détecteur de fumée.** Si vous le désactivez (ex., en le retirant ou en enlevant les piles ou en négligeant de remplacer les piles qui doivent être changées), vous vous exposez aux pénalités qui suivent :

- vous pourriez être accusé et mis à l'amende en vertu de la Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie;
- vous pourriez faire l'objet de procédures d'expulsion.



La Société de logement communautaire d'Ottawa

[www.och-lco.ca](http://www.och-lco.ca) | [info@och.ca](mailto:info@och.ca)



613-731-1182